

JUJUUBE

Votre journal d'information de la ville de La Possession

Juin 2025



PRÉVENTION, PROXIMITÉ, PROTECTION :
Sécuriser La Possession est notre priorité

ACTUALITÉS / ALON BAT KARÉ / NOU LA FÉ /
GRAND ANGLE /
MIEUX VIVRE À LA POSSESSION /
TERRE DE TALENTS / TRIBUNE LIBRE

Aménagement

Découvrez la 1ère
résidence Bas Carbone
à La Réunion p.10

Éducation

Qu'est-ce que le PEG :
le Projet Educatif
Global ? p.12

Solidarité

Le CCAS vous
accompagne au
quotidien p.20

SOMMAIRE



03. ÉDITO

04. ACTUALITÉS

- Nou lété là
- Alon Bat Karé

10. NOU LA FÉ

16. GRAND ANGLE

Prévention, Proximité, Protection :
Sécuriser La Possession est notre priorité

20. MIEUX VIVRE À LA POSSESSION

- Le CCAS vous accompagne au quotidien
- Zones rouges, comment mieux se protéger ?
- La ville améliore ses services et espaces funéraires
- Des séances gratuites pour se remettre en forme !

24. TERRE DE TALENTS

26. TRIBUNE LIBRE

Juin 2025

Le Jujube est le magazine municipal de la Ville de La Possession.

Adresse : B.P. 92, rue Waldeck Rochet, 97419 La Possession

Directeur de publication : Vanessa MIRANVILLE

Rédaction & Conception Graphique : Cabinet du Maire, Service communication

Crédits photos : Laurent MORAU, Services municipaux, Shutterstock,

Simon ROCHEVILLE - SMK DIGITAL, Direction de l'Information et de la Communication du Territoire de l'Ouest, 222 Architectes

Imprimeur : INO PRINT

Dépot légal :

Nombre d'exemplaires : 15 000

ISSN : 1156 - 3222



Chères Possessionnaïses, chers Possessionnaïses,

À l'aube des vacances scolaires, beaucoup d'entre vous s'apprêtent à lever le pied, à souffler, à profiter. Pendant ce temps, la Ville reste pleinement mobilisée pour faire avancer les projets essentiels à notre qualité de vie.

Dans ce nouveau numéro du Jujube, nous avons choisi de mettre en lumière ce qui, justement, ne se voit pas toujours. Ce qui ne fait pas forcément la une, mais qui structure en profondeur notre cadre de vie. Car bien souvent, quand tout fonctionne, on n'y prête plus attention — et c'est normal. Mais c'est aussi là que le service public montre toute sa force : dans la constance, la proximité, la capacité à faire sans forcément le faire savoir.

Vous n'êtes pas confrontés tous les jours aux questions de sécurité, et pourtant... notre police municipale, en lien avec la gendarmerie, œuvre au quotidien pour garantir la tranquillité publique. Le CLSPD continue à faire vivre la prévention, et le déploiement prochain de caméras de vidéoprotection va venir renforcer ce dispositif au service de tous.

Vous ne fréquentez pas tous les jours (heureusement !) les services funéraires, et pourtant... la Ville agit pour offrir des lieux dignes et apaisants : embellissement du cimetière, création d'un columbarium, aménagement d'un jardin du souvenir, installation d'une borne interactive, et bientôt la transformation de la salle de veillée en chambre funéraire pour permettre le recueillement dans de bonnes conditions.

Vous n'allez pas chaque jour à Mafate, et pourtant... des familles y vivent, des enfants y grandissent, des défis du quotidien y sont relevés. La signature du GIP Mafate et l'inauguration du Bureau d'Information Touristique à La Nouvelle sont autant d'engagements concrets rendus possibles par la mobilisation des acteurs publics, unis pour améliorer le quotidien des habitants dans le respect de ce territoire unique.

Vous n'avez peut-être plus d'enfants à l'école, et pourtant... les équipes éducatives, les animateurs, les agents ATSEM, les intervenants culturels se mobilisent pour déployer un Projet Éducatif Global ambitieux, pensé pour accompagner chaque enfant dans son parcours : apprentissages, bien-être, ouverture sur le monde.

Vous ne sollicitez peut-être pas le CCAS, et pourtant... il est là chaque jour, pour ceux qui en ont besoin : accompagnement vers l'emploi ou le permis, aides au logement, portage de repas... Un appui essentiel, souvent discret, mais profondément humain.

C'est tout cela, le service public municipal.

Un service qui ne cherche pas à briller, mais à être là. **Présent, utile, à vos côtés** — même (et surtout) quand vous n'y pensez pas.

Votre Maire

Vanessa MIRANVILLE



Nou lété la !



Action Kartié Libre avec les médiateurs de la ville



La ville renouvelle son engagement pour l'agriculture locale à l'occasion de la Signature de la Charte de Développement Agricole.



Le Préfet de La Réunion en immersion à La Possession pour échanger avec les élus sur les enjeux du territoire.



Tour de l'île en fauteuil : top départ depuis la Place Festival le 12 mai dernier pour sensibiliser au handicap.



Commémoration du 8 mai : rendre hommage, 80 ans après la Libération



2 000 oiseaux mis à l'honneur lors du 2^e Grand Concours organisé par le Club des Estrildidés de La Réunion



La Kouler Run a réuni plus de 1 500 participants à La Possession !



Kalou d'Or 2025 : un événement gourmand qui a réuni amateurs et chefs autour de la passion culinaire.



Le CCAS de La Possession et ses partenaires ont organisé un repas solidaire préparé par le chef Sébastien Catherine.



Stage d'aisance aquatique pour 40 élèves des écoles Jules Joron et Laurent Vergès.



Bravo aux élèves lauréats du concours du Petit Colibri 2025



Vernissage et inauguration du musée réfectoire à l'école Auguste Lacaussade



Alon bat karé !

5^{ème} EDITION DE LA FÊTE DE LA FORÊT : DOS D'ÂNE SORT LE GRAND JEU !



Cette nouvelle édition de la Fête de la Forêt a fait de Dos d'Âne, le cœur battant du patrimoine des Hauts ! Plus de **8000 visiteurs** ont répondu présents pour célébrer notre terroir et nos traditions réunionnaises.

Entre concerts, balades, ateliers et village artisanal, l'événement a mis en lumière le savoir-faire de nos agriculteurs et artisans locaux. Ce rendez-vous annuel s'inscrit dans la volonté municipale de valoriser les Hauts de l'île, véritables gardiens de notre identité réunionnaise. La réussite de cette édition confirme l'attachement des Possessionnais à leurs racines et à leur patrimoine.

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE !

MARCHER POUR LE CLIMAT ET VOLER POUR LA BIODIVERSITÉ

Le 26 avril, près de **160 participants** se sont mobilisés lors de la marche pour le climat à La Possession.

Objectif : promouvoir des déplacements écologiques tout en œuvrant à la restauration écologique de la forêt sèche sur le territoire.

Avec la participation de **Vanessa Miranville, Maire de La Possession** et d'**Ericcka Bæreigts en tant que Présidente de l'Agence Régionale de la Biodiversité**, 300 plants (dont plusieurs spécimens de Lataniers rouges) ont été replantés sur les 4,5 hectares de la ravine Balthazar.



Dans cette dynamique de sauvegarde de notre biodiversité, deux lâchers de pétrels de Barau ont été organisés avec la Seor à travers l'action Les Jours de La Nuit.

Cette année, 628 pétrels ont été recueillis à La Réunion avec seulement 8 échouages à La Possession grâce à la bonne gestion des éclairages publics et à l'implication des Possessionnais.

Ces **deux actions** témoignent d'une même volonté : mieux comprendre, mieux protéger et mieux agir face aux défis écologiques de notre territoire.



UNIR LES FORCES POUR MAFATE : DES REPONSES CONCRETES POUR UN TERRITOIRE UNIQUE

Un Groupement d'Intérêt Public pour mieux coordonner les services publics et améliorer le quotidien des Mafatais

Le cirque de Mafate bénéficie désormais d'un outil inédit de gouvernance partagée : **le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Mafate**. Officiellement lancé à Aurère, ce GIP réunit l'État, les collectivités (La Possession, Saint-Paul, TCO, Département, Région) et les principaux partenaires du territoire (Parc national, ONF, ARS...). Son objectif : organiser une réponse publique plus efficace, cohérente et adaptée aux spécificités du cirque.

Quatre grandes priorités ont été identifiées :

- Améliorer l'accès à l'eau, un enjeu vital pour les habitants comme pour les visiteurs ;
- Structurer la gestion des déchets, dans un souci de santé publique et de préservation de l'environnement ;
- Optimiser les hélisurfaces, essentielles à la logistique et à la sécurité du cirque ;
- Renforcer la gestion de la piste de la Rivière des Galets, voie d'accès stratégique pour Mafate.

Les représentants des habitants siègeront au sein du GIP, garantissant une prise en compte directe des besoins du terrain. **La Ville de La Possession, engagée depuis plus de dix ans dans ce projet, continuera à jouer un rôle moteur, avec un soutien fort tant au niveau opérationnel que financier.**



Un Bureau d'Information Touristique pour valoriser l'âme de Mafate

En parallèle, un nouveau lieu d'accueil a été inauguré à La Nouvelle : **le Bureau d'Information Touristique (BIT) de Mafate**. Ce bâtiment éco-construit s'intègre harmonieusement dans son environnement et se veut un espace de rencontre entre les Mafatais et les randonneurs de passage.

Piloté par l'Office de Tourisme de l'Ouest, le BIT propose des animations autour de la culture, du patrimoine et de la vie locale. Il incarne la volonté partagée de faire rayonner l'identité unique de Mafate, tout en soutenant une activité touristique respectueuse et bénéfique pour le territoire.

FÊTE DU JEU : DU FUN ET DES RIRES À LA POSSESSION !

La 2^{ème} édition de la Fête du Jeu a fait un carton le 24 mai ! Les marmailles ont envahi le complexe Daniel Narcisse pour une journée de jeux et de rires.

Structures gonflables, gaming, mur d'escalade, initiation à la danse, ateliers créatifs, jeux d'adresse, de stratégie et de coopération,... Impossible de s'ennuyer ! Petits et grands ont partagé des moments complices autour des jeux connectés, sportifs et traditionnels.

Les associations possessionnaises ont assuré l'ambiance et rythmé les activités tout au long de la journée. Vu le succès, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle dose de fun !



BOIS DE LETTRES : SUSPENDRE DES MOTS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



En mai dernier, à l'école Simone Veil, le banian de Cœur de Ville s'est transformé en « arbre à lettres » lors de l'événement Bois de Lettres organisé par Réunion Métis avec le soutien de la Ville.

Les visiteurs y ont suspendu des messages de paix pour célébrer la journée nationale du vivre-ensemble.

Ces cartes ont ensuite été envoyées dans d'autres communes de l'île, créant ainsi un lien poétique et solidaire à distance.



LA POSSESSION POSE LA PREMIÈRE EMPREINTE DE BOIS D'ARNETTE, SA RÉSIDENCE BAS-CARBONE

#1 Une ville mieux aménagée



Le 22 avril, la ville de La Possession a célébré **la pose de la 1ère empreinte de la résidence Bois d'Arnette**, un projet innovant et premier de son genre à La Réunion utilisant exclusivement du béton bas-carbone produit localement.

Cette opération ambitieuse, fruit d'une collaboration entre Icade Promotion et la SHLMR, prévoit la construction de 46 logements en centre-ville, combinant 11 appartements sociaux et 35 intermédiaires. Ce projet pose les fondations **d'une nouvelle filière locale de construction écologique**, particulièrement adaptée aux contraintes et défis climatiques spécifiques à notre territoire insulaire.

SOUTENIR LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX ET PROMOUVOIR LES VALEURS RÉPUBLICAINES

#7 Une ville plus participative, citoyenne et exemplaire



«Ces apprentissages sont fondamentaux pour la sécurité quotidienne des enfants, que ce soit en tant que piétons ou cyclistes.»

Gilles ALIDOR, Chargé de la prévention de la délinquance juvénile.

En mai dernier, la Place Festival a accueilli une action de prévention routière destinée aux élèves de l'école André Malraux. Organisée par la Ville, cette initiative visait à sensibiliser les jeunes Possessionnais aux règles de circulation et aux comportements sécuritaires. Cette action s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation menée dans les écoles de la commune tout au long de l'année. L'action savoir-rouler à vélo est co-financée par la Cité éducative, dont la Ville a été lauréate du label, le 26 mai 2025.

Une prochaine session est prévue en septembre pour les élèves de l'école Henri Lapierre.

UN PROJET ÉDUCATIF GLOBAL POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS DE LA POSSESSION

#5 Une ville plus dynamique et solidaire

Le PEG, c'est quoi ?



À La Possession, l'éducation est une priorité. Pour accompagner chaque enfant dans son développement et son épanouissement, la Ville engage l'élaboration de son nouveau **Projet Éducatif Global (PEG)**.

Ce document stratégique a pour objectif de consolider les enseignements issus des différents diagnostics portant sur les besoins des enfants possessionnais. Sur cette base, l'équipe municipale a défini les grandes thématiques qui structureront la feuille de route des actions éducatives pour les années scolaires 2026-2027 à 2028-2029 :

- **Soutenir les apprentissages fondamentaux et promouvoir les valeurs républicaines**
- **Favoriser un environnement propice à la santé, au bien-être et au développement des enfants**
- **Cultiver l'épanouissement par le sport et la culture**
- **Grandir ensemble : inclusion, coopération et co-éducation**
- **Défis du siècle : éduquer pour comprendre, innover pour agir**

Qui pilote et qui participe ?

De janvier à décembre 2025, **le Pôle Rayonnement éducatif et la Caisse des écoles** élaboreront la feuille de route et le plan d'actions du Plan Éducatif Global (PEG), en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs : parents, agents, partenaires institutionnels, Éducation nationale et services communaux.

S'inscrivant dans la continuité des dispositifs existants (CLEA, PEDT, Cité éducative, PRE, etc.), ce plan visera à construire un parcours éducatif cohérent pour chaque enfant, en assurant une continuité entre les différents temps de vie (à l'école, pendant le périscolaire, l'accueil de loisirs, à la maison,...). Il permettra de structurer et coordonner toutes les actions éducatives de la Ville en faveur des 0-17 ans.



Intégré au Projet Éducatif Global (PEG), le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) constitue l'un de ses dispositifs structurants. Dans cette dynamique, et en faveur de la continuité éducative, plusieurs actions récentes — cofinancées par l'État et menées en partenariat avec les écoles de la ville et la Caisse des écoles — illustrent déjà, de manière concrète, les retombées positives du PEG dans le quotidien des enfants.

1

SOUTENIR LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX ET PROMOUVOIR LES VALEURS RÉPUBLICAINES



L'école Évariste de Parny a inauguré sa « Mathémathèque », mise en valeur par une fresque artistique sur le thème des mathématiques. Réalisée par les enfants en collaboration avec l'artiste THE OSCIAN, cette œuvre collective favorise un apprentissage ludique et renforce le lien des élèves à leur environnement.

Ici, la continuité éducative prend tout son sens : cet espace a été co-construit par l'équipe pédagogique et l'équipe périscolaire, avec la participation active des enfants, tout au long des différents temps d'intervention. Véritable outil commun, cette Mathémathèque propose une approche interactive et innovante de l'apprentissage des mathématiques.

Il s'agit de la deuxième Mathémathèque inaugurée à La Possession, cofinancée par la DRAJES, dans le cadre du PEDT, et par le Rectorat, via le projet NEFLE.

2

FAVORISER UN ENVIRONNEMENT PROPICE A LA SANTÉ, AU BIEN-ÊTRE ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

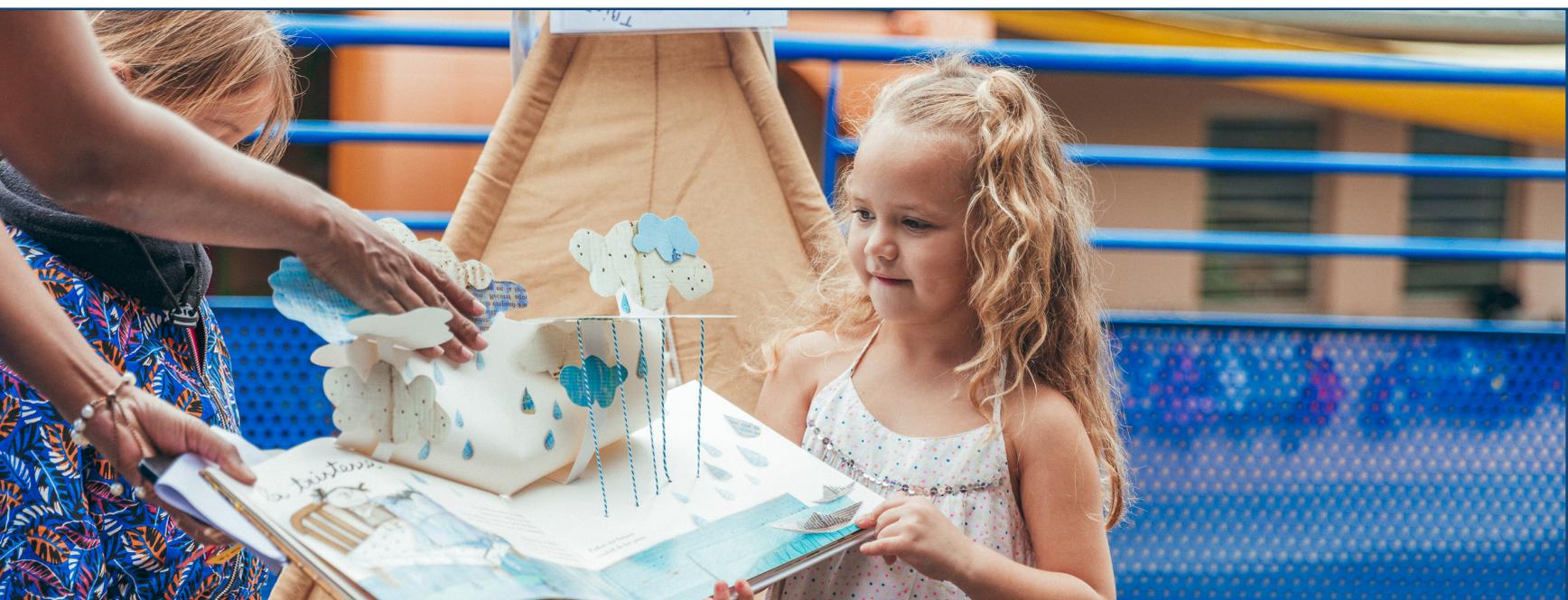


Les ATSEM sont des acteurs clés de l'accueil et du bien-être des enfants en maternelle. Elles se dotent aujourd'hui d'un nouvel outil innovant : **les tipis des émotions**.

Déployées à titre expérimental dans six écoles maternelles de la commune, ces mallettes aident les enfants à mieux comprendre ce qu'ils ressentent et à explorer leurs émotions et leurs sens, dans une approche douce et bienveillante. Pour ce faire, un village de petits tipis peut être monté et démonté à la demande. Chaque tipi représente une émotion et contient des objets, des livres et des jeux en lien avec l'émotion associée, invitant ainsi les enfants à l'explorer de manière ludique et sensorielle.

Utilisés notamment pendant la pause méridienne, ces espaces offrent aux élèves de grande section un moment de détente après le repas. Les ATSEM accompagnent les enfants dans cette exploration

Financé par la DRAJES dans le cadre du PEDT, ce dispositif sera progressivement étendu à l'ensemble des écoles maternelles de La Possession. Il pourra également être mutualisé avec les équipes enseignantes volontaires, pour favoriser une véritable continuité éducative autour du développement émotionnel des enfants.



3 CULTIVER L'ÉPANOUISSEMENT PAR LE SPORT ET LA CULTURE

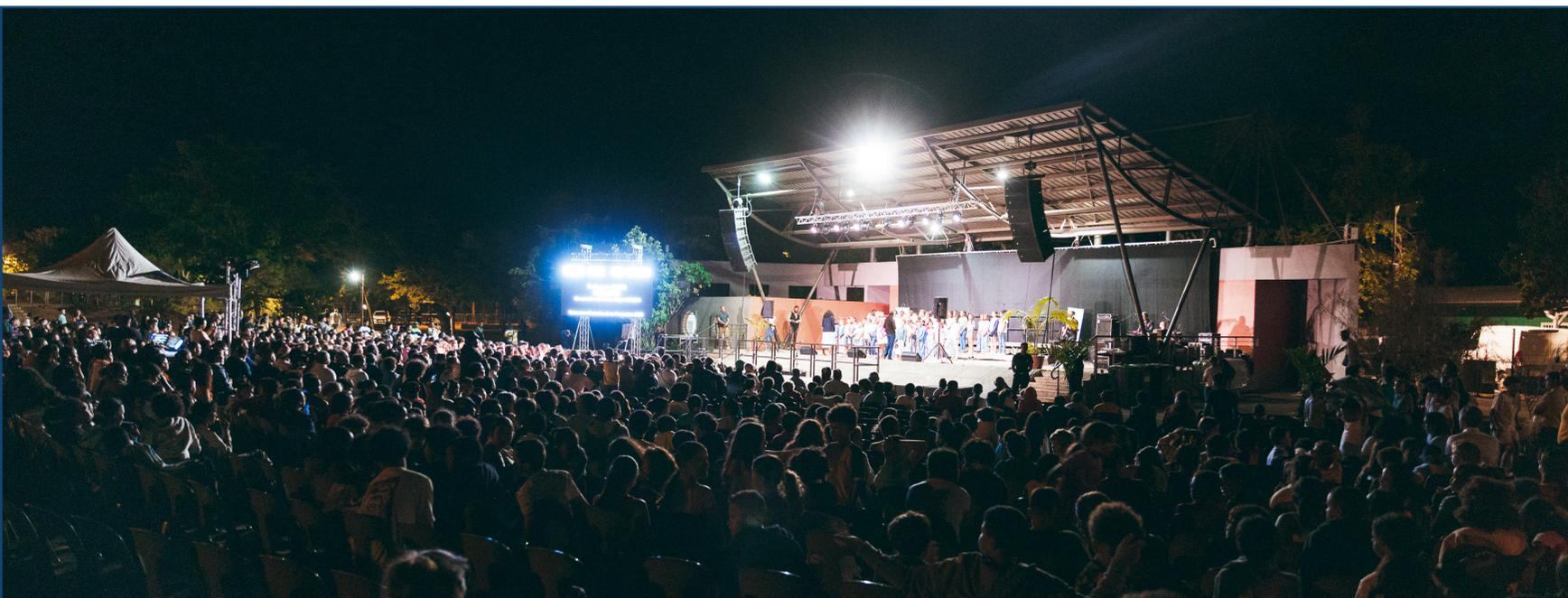


Le 17 juin dernier, la Ville de La Possession a célébré le mois de la musique et de la culture avec une nouvelle édition des **Rencontres musicales**, un grand spectacle réunissant plus de 300 élèves de 7 écoles. Encadrés par l'artiste Audrey Dardenne, les enfants ont partagé une année de travail autour d'un répertoire de chants variés, enrichie d'une rencontre artistique avec Didyer Kergrin, présent également sur scène.

Lors de cette soirée, le public a également découvert le projet « XIII », un travail de mémoire intergénérationnelle. Les élèves de 7 écoles primaires ont interviewé des gramounes de leur quartier, et réalisé de courtes vidéos projetées entre les performances musicales. En deux ans, ce sont 13 écoles de 13 quartiers qui ont participé au projet.

Ces rencontres filmées, accompagnées par **l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO)**, ont permis aux enfants de devenir passeurs de mémoire, caméra à la main.

Un événement fort, artistique et humain, qui fait résonner les voix d'aujourd'hui avec celles d'hier.





PRÉVENTION, PROXIMITÉ, PROTECTION : Sécuriser La Possession est notre priorité

LA POLICE MUNICIPALE : AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE AU SERVICE DE 36 000 POSSESSIONNAIS

22 agents sont mobilisés chaque jour pour votre sécurité. Une équipe qui a **doublé en 10 ans**, passant de 10 agents en 2014 (5 policiers municipaux, 1 secrétaire administrative et 4 ASVP) à aujourd'hui **12 policiers municipaux, 8 ASVP** (Agents de Surveillance de la Voie Publique) et **2 secrétaires administratives**.

Ces chiffres prennent tout leur sens quand on les compare à la moyenne nationale : **7 policiers municipaux pour 10 000 habitants**. À La Possession, nous sommes encore loin de ce ratio avec plus de 36 000 habitants, mais la progression est constante et l'engagement total.

PRÊTS À AGIR, 24H/24 ET 7J/7



La Police Municipale de La Possession assure une présence permanente sur l'ensemble du territoire communal : **chaque jour**, le dispositif déployé comprend **2 patrouilles** de Police Municipale (matin et soir), composées chacune de **3 à 4 agents**, ainsi que **3 patrouilles d'ASVP** qui interviennent sur la voie publique.

Une **patrouille à vélo** complète ce dispositif pour les zones difficiles d'accès en voiture, tandis qu'**1 agent d'accueil** centralise les appels et oriente les équipes selon la gravité des situations et la disponibilité géographique des agents sur le terrain.

La continuité de service est assurée en permanence : **1 agent et 1 encadrant** se relaient en astreinte **7 jours sur 7, 24h sur 24** pour répondre aux urgences (hospitalisations sous contrainte, opérations funéraires, interventions lors d'incendies).

FOCUS

Police municipale et ASVP : qui fait quoi ?

Les policiers municipaux (12 agents) assurent la sécurité publique et gèrent les conflits ou infractions. **Les ASVP** (8 agents) veillent au bon stationnement et à la surveillance des rues, ils sont souvent les yeux de la Police. Deux métiers différents mais complémentaires, au service du quotidien.



2 600 DOLÉANCES SUR UN AN : LA RÉALITÉ EN CHIFFRES

Depuis juin 2024, la Police Municipale a répondu à 2 600 doléances, dont 399 ont nécessité une intervention de la Police Municipale. Les actions sur le terrain représentent 70% de l'activité quotidienne.



Depuis juin 2024* :

1852 infractions routières

399 mains courantes (rapports d'intervention)

195 infractions au code de l'environnement

248 véhicules hors d'usage enlevés

En tant qu'agents assermentés, les policiers municipaux assurent un large éventail de missions liées à la sécurité publique : gestion des urgences, conflits de voisinage, enquêtes de proximité... Ils ont le pouvoir de dresser des procès-verbaux et, dans le cadre de leurs compétences, de procéder à des interpellations. Sur le terrain, leurs interventions reflètent les besoins du quotidien :

- **30 %** concernent **les nuisances sonores et les conflits de voisinage**,
- **25 %** portent sur **les infractions routières et les problèmes de stationnement**,
- **10 %** sont liées aux **véhicules hors d'usage (VHU)**,
- Les **35 % restants** relèvent de l'intervention sur la voie publique, notamment : **troubles à l'ordre public, ivresse manifeste ou encadrement de manifestations**.

FOCUS

Véhicules Hors d'Usage : la procédure d'enlèvement expliquée

Avant d'enlever un véhicule qui semble abandonné, la Police Municipale doit suivre une procédure stricte.

- **Si le propriétaire est identifié**, une mise en demeure lui est envoyée : il dispose de 15 à 30 jours pour retirer son véhicule. Si rien n'est fait, la commune peut alors engager la procédure d'enlèvement, et verbaliser la propriétaire.
- **S'il est inconnu**, un procès-verbal est dressé et une affichette apposée sur le véhicule. La procédure nécessite alors un délai d'environ **15 à 45 jours avant que l'enlèvement ne soit autorisé**.

Une fois ces délais passés, **l'attente peut encore durer plusieurs semaines** en raison de la saturation des centres VHU. Par conséquent, entre le signalement, la procédure, et l'enlèvement effectif, un véhicule peut rester plusieurs semaines voire plusieurs mois sur la voie publique.





UNE COORDINATION EXEMPLAIRE AVEC LA GENDARMERIE



Tous les trois ans, une convention de coordination est renouvelée et signée entre le Maire, le Préfet et le Procureur de la République. Elle définit les missions spécifiques de la Police municipale et de la Gendarmerie nationale sur le territoire communal.

La Police Municipale : Elle intervient sur les problèmes du quotidien et de proximité : nuisances sonores, véhicules mal garés, dégradations de mobilier urbain, troubles à l'ordre public mineurs. Exemple : un conflit de voisinage pour des nuisances sonores répétées sera traité par la Police Municipale qui peut constater l'infraction et engager une médiation.

La Gendarmerie Nationale : Elle prend en charge les infractions graves, les crimes et délits, les accidents de circulation avec blessés, les violences, les cambriolages. Exemple : en cas de vol avec effraction ou d'agression, l'intervention relève de la Gendarmerie qui dispose des moyens d'enquête et des compétences judiciaires élargies.

Une réunion mensuelle réunit le Maire, son adjoint à la sécurité et ces 2 acteurs, pour coordonner les actions, notamment en matière de **lutte contre la délinquance (prévention et répression dans les quartiers)**.

AGIR EN AMONT : LA PRÉVENTION AU CŒUR DES QUARTIERS

Au-delà de l'intervention sécuritaire, la Ville développe une approche préventive à travers plusieurs services municipaux qui agissent quotidiennement sur le terrain pour anticiper les difficultés :



Le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Créé en 2013, le CLSPD réunit l'ensemble des acteurs locaux concernés par la sécurité : élus, services municipaux, forces de l'ordre, associations, bailleurs sociaux. Il coordonne les actions de prévention de la délinquance juvénile, la lutte contre les nuisances urbaines (rodéos sauvages, rassemblements) et l'installation de dispositifs de sécurité sur les points sensibles identifiés.



La médiation de proximité

Une équipe de 10 médiateurs, épaulée par 2 médiateurs spécialisés dans la prévention de la délinquance, intervient quotidiennement dans les quartiers pour favoriser le dialogue et désamorcer les conflits avant qu'ils ne nécessitent l'intervention des forces de l'ordre.



Le Centre Social Kaz Fami

Ce lieu de proximité, porté par la ville et co-financé par la CAF, accompagne au quotidien les habitant·es à travers des actions en faveur de la parentalité, de la citoyenneté, du vivre ensemble et de l'égalité des chances.

2025 : NOUVEAUX DÉFIS, NOUVEAUX OUTILS



Suite au travail mené avec la Gendarmerie en 2024, **un programme de vidéoprotection** va commencer à se déployer d'ici fin 2025. Un phasage sur plusieurs années permettra une couverture optimale de la commune. Ces **44** caméras permettront de protéger les zones sensibles, d'assister les forces de l'ordre dans leurs enquêtes et d'exercer un effet dissuasif.

La sécurité publique constitue une compétence partagée entre l'État, les collectivités locales et l'engagement citoyen.

La Ville de La Possession assume pleinement ses responsabilités en matière de police municipale, tout en sollicitant les soutiens institutionnels nécessaires, le renforcement des effectifs et l'engagement de chaque habitant dans cette démarche collective.



Le CCAS vous accompagne au quotidien

Mois de LA FAMILLE à La Possession

Besoin d'un coup de pouce pour financer ton permis B ?

Le CCAS de La Possession, avec le soutien du Département, t'accompagne pour passer ton permis de conduire !

- De juin 2025 à octobre 2026
- 70 aides sont disponibles pour les jeunes de 18 à 30 ans (hors étudiants), résidant à La Possession
- Critère : Avoir un projet d'insertion professionnelle.

PHIS - Ne pas gêner sur la voie publique

Sous conditions - Renseigne-toi au CCAS
Tél : 0262 71 10 90 ou sur www.lapossession.re

Le Département de La Réunion cofinance à hauteur de 80%

Un coup de pouce de 850€* pour passer votre permis B et favoriser votre insertion professionnelle

(*sous conditions de ressources)

Jusqu'en octobre 2026, avec le soutien du Département de La Réunion, le Centre Communal d'Action Sociale met en place une aide destinée aux jeunes de 18 à 30 ans pour les accompagner dans l'obtention du permis de conduire, dans le cadre de leur parcours vers l'emploi.

Ce dispositif s'adresse aux personnes dont le projet d'insertion est engagé et validé par un conseiller ou un service social.

Un service de portage de repas solidaire pour les revenus inférieurs à 1050€/mois

Le CCAS de La Possession et ses partenaires, proposent une nouvelle formule de portage de repas à domicile sous critères d'éligibilité. C'est un service qui permet de recevoir chez soi, des repas complets et équilibrés, livrés 3 fois par semaine.

Il est particulièrement utile pour les personnes âgées, isolées ou en perte d'autonomie, qui rencontrent des difficultés à cuisiner ou à faire leurs courses.

Mois de LA FAMILLE à La Possession

Le CCAS lance une nouvelle formule de portage de repas à domicile

=> 3 repas / semaine
=> un reste à charge de 3 à 4 € / repas

PHIS - Ne pas gêner sur la voie publique

Le CCAS de La Possession propose un service de portage de repas à domicile, en partenariat avec Deve Consult et l'Association Beyooma à travers le projet « Mains Solidaires ».

Pour en bénéficier vous devez :

- Avoir 60 ans ou plus, et/ou être en situation de handicap,
- Disposer de revenus inférieurs à 1050 € par mois,
- Être isolé(e) (socialement, familialement ou géographiquement),
- Résider à La Possession depuis plus de 3 mois.

Attention : service limité à 40 bénéficiaires (sélection des dossiers par une commission).
Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au 0262 71 10 90



Pour plus d'informations sur le soutien à l'obtention du Permis B et le portage de repas à domicile, contactez le CCAS au **0262 71 10 90**.



Zones rouges : comprendre le plan de prévention des risques pour mieux se protéger

Après le passage du cyclone Garance, il est important de rappeler que certaines zones de notre commune restent fortement exposées aux risques d'inondation, d'éboulis ou de glissement de terrain, d'où leur classement en « zone rouge » dans le Plan de Prévention des Risques (PPR).

Qu'est-ce qu' « une zone rouge » ?

C'est un secteur reconnu comme particulièrement exposé aux risques en cas de catastrophe naturelle. Depuis 2018, des études ont permis de cartographier ces zones où la montée des eaux ou des effondrements de falaise peuvent mettre en danger la vie des habitants. Le passage du cyclone Garance a malheureusement confirmé la justesse de ces prévisions, plusieurs maisons détruites se trouvant en plein cœur de ces zones rouges.

Pourquoi ne peut-on pas reconstruire au même endroit ?

C'est une question légitime pour les familles concernées. Cependant, reconstruire en zone rouge reviendrait à remettre en danger la vie des habitants en les exposant à de forts risques. C'est pour cette raison que **la loi interdit toute nouvelle construction ou toute reconstruction dans ces zones.**

Le service Urbanisme de la Ville reste à l'écoute des habitants concernés pour répondre à toutes les questions concernant les règles d'urbanisme en zone rouge, ainsi que les possibilités de relocalisation vers des secteurs plus sécurisés.

Comprendre cette réglementation, c'est aussi agir concrètement pour réduire les risques et construire un territoire plus résilient.

Plus d'infos : Direction de l'Urbanisme - 0262 24 15 15
Retrouvez la note d'information officielle en scannant le QR code



La ville améliore ses espaces et services funéraires



Scannez le QR code
pour accéder au site
internet de la ville

Dès le premier semestre 2026, la salle de veillée sera entièrement transformée en chambre funéraire. Grâce à cette réhabilitation, les proches pourront désormais se recueillir une dernière fois auprès du défunt, cercueil ouvert, avant la mise en bière — un moment important qui n'était pas possible jusqu'à présent.

En parallèle, la Ville rappelle que les **enterrements peuvent être organisés tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés.** Grâce à une équipe d'astreinte joignable 24h/24 et 7j/7, le service funéraire reste mobilisé pour répondre aux besoins des familles en toutes circonstances.

Le cimetière municipal a également bénéficié de plusieurs améliorations : un espace cinéraire de 129 cases de columbarium, un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres, ainsi qu'un important travail d'embellissement des lieux avec l'aménagement d'espaces fleuris. Pour faciliter les démarches des visiteurs, une borne interactive et le site internet de la ville permettent également de localiser une sépulture.

Pour plus d'informations, contactez la Direction Funéraire au 0262 71 06 55
(astreinte service funéraire : 0693 88 45 06)

SPORT POUR TOUS : déjà plus de 150 inscrits !

Envie de bouger et de vous faire du bien ?
L'action «Sport pour tous», proposée par **le Service Éducation sportive de la Direction des Sports** vous accueille gratuitement deux fois par semaine pour des séances d'activités physiques accessibles à tous !



C'est quand ?

Tous les lundis et mercredis de 16h30 à 18h

C'est où ?

Sur le plateau sportif Marcelle Puy, au complexe sportif Youri Gagarine

Quelles activités ?

Séances de renforcement musculaire en circuit training (type Tabata), Pilates, Assouplissements... le tout encadré par des professionnels

Les séances labellisées par la DRAJES, garantissent un encadrement sécurisé et de qualité, et accueillent 25 participants par session, sur inscription (avec certificat médical).



ZENAB KAYAMALY

QUINCAILLERIE IBRAHIM : UNE FAMILLE AU COEUR DU COMMERCE LOCAL



À l'angle des rues Évariste de Parny et Emmanuel Texer, la quincaillerie fait partie du paysage possessionnais depuis 1980.

Derrière cette devanture discrète se cache une belle aventure familiale, née de l'initiative d'un couple et portée aujourd'hui par leur fille, Zenab Kayamaly, qui perpétue avec émotion l'héritage de ses parents.

Comment votre mère s'est-elle lancée dans ce métier peu courant pour une femme à l'époque ?

En effet, elle ne connaissait rien à la quincaillerie ! C'est mon père, le docteur Hatim Ibrahim qui a eu cette idée : il voulait qu'elle ait une activité pour occuper ses journées, alors il a transformé notre salon en boutique. Ma mère a dû tout apprendre, tout en élevant ses cinq enfants. C'était un sacré défi, mais elle l'a relevé avec une force incroyable. On était souvent là pour l'aider, l'ambiance était vraiment familiale.

Qu'est-ce qui vous a poussé à reprendre le commerce ?

Après le décès de mon père en 2015, ma mère a arrêté de travailler. Mon frère a repris un temps, puis c'est moi qui ai pris le relais. Ça n'a pas été facile : j'ai quitté mon travail, j'ai déménagé... Mais je ne voulais pas que cette page importante de notre histoire se ferme. Cette quincaillerie, c'est notre mémoire familiale. Et puis les clients ont été fidèles et contents de me voir reprendre le flambeau. Ça m'a beaucoup touchée.

Comment se porte aujourd'hui la quincaillerie face aux grandes enseignes ?

On reste une petite boutique de proximité, et c'est notre force. La relation avec les clients, le conseil, l'accueil : tout ça compte beaucoup. Malgré la concurrence, on garde notre place, grâce à la fidélité de ceux qui nous connaissent depuis toujours — et on accueille aussi avec plaisir les nouveaux arrivants. On a modernisé un peu, sans changer l'esprit d'origine. C'est une fierté de continuer cette aventure à La Possession, là où tout a commencé.



Cette quincaillerie, c'est notre mémoire familiale.



MARGAUX GIRARD

CONSEILLÈRE FRANCE SERVICES ITINÉRANTE DE LA POSSESSION



Margaux connaît bien le terrain et les réalités des Possessionnais. Ancienne médiatrice sociale à Mafate, elle sillonne aujourd'hui les quartiers de la commune pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. Attachée à la proximité, elle reste aussi très présente pour les Mafatais. Une professionnelle engagée, à l'écoute et toujours en action.

Margaux, en quoi consiste concrètement votre mission ?

Il existe deux Maisons France Services à La Possession : l'une à Dos d'Âne et l'autre à La Nouvelle, à Mafate. Mon rôle, c'est d'aller à la rencontre des habitants qui ne peuvent pas se déplacer vers ces structures. Je tiens donc des permanences itinérantes sur plusieurs sites de la commune, comme au Centre social Kaz Fami, à la Maison de Quartier de Saint-Laurent, et bientôt à Pichette et Bois Rouge. J'aide les usagers à remplir un dossier, faire une demande en ligne ou comprendre une procédure en faisant le lien avec nos partenaires comme la CAF, les impôts, ou la Sécurité sociale,... Mon objectif, c'est vraiment de faciliter l'accès aux droits, d'orienter et de soulager les habitants dans leurs démarches.

Vous gardez un lien très fort avec les Mafatais...

J'ai travaillé pendant quatre ans à Mafate, une expérience qui m'a permis de créer un lien fort avec les habitants du cirque. Ce lien de proximité et de confiance reste intact aujourd'hui. Même si je suis désormais basée en ville pour de nouvelles missions, je continue d'accompagner les Mafatais à distance, tous les jours et lorsqu'ils viennent sur le littoral. Ils savent qu'ils peuvent me joindre, on fixe un rendez-vous, et je les aide dans leurs démarches.

Qu'est ce qui vous tient à cœur dans votre rôle de Conseillère itinérante ?

Ce qui m'anime chaque jour, c'est cette envie d'être utile — aussi bien aux Mafatais qu'à l'ensemble des habitants de la commune. Beaucoup de personnes peuvent se sentir démunies face à l'administration, parfois perdues ou découragées. Je suis là pour les rassurer, les accompagner pas à pas, et leur redonner confiance. C'est un vrai travail de proximité, et je fais tout pour que les habitants se sentent soutenus. Alors si, en plus, je peux les aider à devenir autonomes dans leurs démarches, j'aurai rempli ma mission.

Plus d'infos sur les permanences France Services :

www.lapossession.re ou au 06 93 39 62 43



J'aime l'humain, et j'ai à cœur d'aider chacun à avancer et à gagner en autonomie.



TRIBUNE POLITIQUE

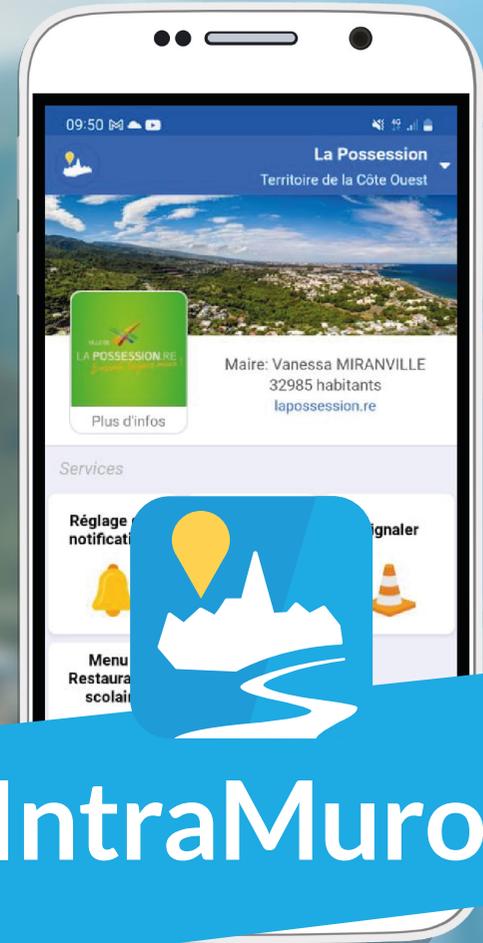
Chers lecteurs,

Veillez noter que dans cette édition, l'opposition politique n'a pas souhaité fournir de contribution. Nous continuerons à encourager la participation de toutes les voix dans les futures publications.

L'équipe éditoriale

**INFOS,
SIGNALEMENTS,
AGENDA...**

**Téléchargez
l'application
de votre ville !**



IntraMuros



Téléchargement gratuit



DISPONIBLE SUR
Google Play



Disponible sur
App Store

CONTACTS

Mairie de La Possession

-  10, rue Waldeck Rochet,
BP92 97419 La Possession
-  Tél. 0262 22 20 02
-  courrier@lapossession.re
-  Lundi - jeudi : de 8h à 16h30
Vendredi : de 8h à 15h30

Cabinet du Maire

-  Tél. 0262 22 20 02
-  cabinet419@lapossession.re

Police Municipale

-  Tél. 0262 22 03 89
-  policemunicipale@lapossession.re
-  Lundi - vendredi : de 8h à 17h

Communication

-  Tél. 0262 54 55 00
-  communication@lapossession.re

CCAS

-  Rue Waldeck Rochet
-  Tél. 0262 71 10 90

Petite Enfance

-  Tél. 0262 44 74 40
-  poleenfance@lapossession.re

Affaires Scolaires

-  9, avenue de la Palestine
-  Tél. 0262 27 27 80
-  affairescolaires@lapossession.re

Caisse des Écoles

-  24, rue Evariste de Parny
-  Tél. 0262 22 02 50
-  caissedesecoles@lapossession.re

Service Urbanisme

-  20 bis, rue Évariste de Parny
-  0262 24 15 15

Centre social KAZ FAMI Point d'Accès aux Droits

-  37, rue Moulin Joli
-  Tel. 0262 22 03 90

Direction Funéraire

-  11, rue Patrice Lumumba
-  Tél. 0262 71 06 55
-  cimetiere@lapossession.re

Restauration Scolaire

-  Rue Waldeck Rochet
-  Tél. 0262 22 30 75
-  restauration@lapossession.re

Espace Culturel Héva

-  24, rue Evariste de Parny
-  Tél. 0262 22 40 00
-  mediatheque@lapossession.re

Direction de l'Habitat

-  84 rue Leconte de Lisle
-  0262 24 07 49
-  habitat@lapossession.re



TROUVEZ-NOUS EN UN SCAN !



RESTEZ CONNECTÉS
ET INFORMÉS :

Ville de La Possession



Ville de La Possession



Ville de La Possession



Ville de La Possession



Intramuros



www.lapossession.re

